



REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 12 mars 2026
à 20 H en Mairie**

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 22 janvier 2026

⇒ Délibérations :

- 1) Etat annuel des indemnités perçus par les élus année 2025
- 2) Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025
- 3) Création d'un poste de secrétaire générale de mairie

Le Maire
Pierre ROSAIRE

